

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 11

DELIBERATION N°09 -2020

Séance du 26 mai 2020



L'an deux mille vingt le mardi 26 mai à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. ALLAUD Laurent, Mme BLANC-POUILLARD Brigitte, M. BOCCOZ Yves, M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Frédéric, M. NOMIUS Jean-Pierre, Mme PESCIO Patricia, M. ROBERT Joël, Mme ROBERT Valérie, Mme STEFANI Noëlle, M. THOMASSIN Gilles.

Secrétaire de séance : Mme Patricia PESCIO

Objet : Désignation « d'un correspondant défense »

Le Maire donne lecture de la demande du Ministère de la Défense qu'un élu municipal puisse être désigné par le Conseil Municipal pour servir de relais d'information entre les jeunes français et françaises et les forces armées afin de sensibiliser nos concitoyens aux questions de défense.

Le Maire propose à l'assemblée de désigner Monsieur Rémi COSTORIER comme délégué.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte** la proposition de son maire,
- **Désigne** Monsieur Rémi COSTORIER pour prendre en charge le développement de la réserve opérationnelle et citoyenne auprès des jeunes français et françaises.

Fait et délibéré, le 26 mai 2020.

Le Maire,

Rémi COSTORIER